



Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

GSM maman :

GSM papa :

Email maman :

Email papa :

Cours choisis :

.....

.....

Mon enfant suit l'enseignement ☐ francophone ☐ néerlandophone ☐ école européenne ☐ autres

*Vos coordonnées sont exclusivement utilisées dans le but de vous informer des activités de l'école.
Celles-ci ne seront en aucun cas transmises à des tiers et restent totalement confidentielles.*



1/ CONDITIONS GENERALES

Toute inscription au sein de l'école Accordanse entraîne **l'acceptation des conditions générales** (voir pages 3 et 4).

Les parents et les élèves ont pris connaissance des conditions générales et s'engagent à les respecter.

2/ DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) (prénom + nom)

.....

Parent ou responsable de (prénom + nom enfant(s))

.....

☐ accepte par la présente que les photos/vidéos sur lesquelles figure(nt) mon (mes) enfant(s) puissent être utilisées **uniquement à des fins de présentation et de promotion** par l'école Accordanse.

Les photos/vidéos pourront être publiées sur le site internet www.accordanse.be, la page Facebook d'Accordanse et diffusées dans l'école.

☐ n'accepte pas que les photos/vidéos, sur lesquelles figure(nt) mon (mes) enfant(s), soient utilisées par l'école Accordanse.

3/ RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Vos coordonnées sont exclusivement utilisées dans le but de vous informer des activités de l'école. Celles-ci ne seront en aucun cas transmises à des tiers et restent totalement confidentielles. Toutefois, vous avez toujours la liberté de vous désinscrire de la liste de distribution d'Accordanse.

Indiquez ci-dessous votre choix :

☐ J'autorise Accordanse à utiliser mes coordonnées exclusivement pour m'informer des activités de l'école.

☐ Je souhaite me désinscrire de la liste de distribution d'Accordanse.

Date :

Signature :

↓ CONDITIONS GENERALES A LIRE CI-APRES ↓

CONDITIONS GENERALES (enfants/ados)

Les parents et les élèves ont pris connaissance des présentes conditions générales et s'engagent à les respecter.

1/ Cotisation annuelle

- Tout élève est tenu de payer une cotisation annuelle : 18€
- La cotisation est obligatoire pour tous les élèves.
- La cotisation couvre le droit d'inscription et les frais administratifs pour l'année scolaire.
- Cette cotisation n'est en aucun cas remboursable.

2/ Cours (inscription, paiement, absences)

- L'accès au cours est autorisé uniquement après paiement de celui-ci. L'élève qui n'est pas en ordre de paiement peut voir son accès au cours refusé sans prétendre à aucun remboursement.
- L'inscription se fait par semestre (septembre /janvier et février/juin).
- L'abonnement semestriel est nominatif, non remboursable et ne peut être cédé ou échangé.
- Les cours d'essai sont payants (12€) et déductibles de l'abonnement semestriel.
- Un cours manqué (voyage scolaire, fête d'anniversaire, rendez-vous médical, examens...) ne sera pas remboursé ni déduit de l'abonnement semestriel ni reporté mais peut être récupéré dans une autre classe similaire pendant l'année scolaire en cours. Dans un souci d'organisation, veuillez signaler l'absence de l'enfant par mail ou par téléphone.
- Pour les cours manqués suite à un accident, veuillez vous référer au point 3/ Assurance.
- Tout abandon en cours d'année doit être signalé à la direction afin de ne pas bloquer inutilement une place et ne donne pas lieu à un quelconque remboursement et/ou avoir.
- Accordanse se réserve le droit d'assurer le remplacement d'un professeur absent afin que le cours puisse bien avoir lieu.
- Un cours ne s'ouvre qu'à partir de 8 inscriptions semestrielles.
- Les cours avec moins de quatre élèves ne seront pas donnés.
- **ATTENTION** : l'école ne rembourse pas, ni ne reporte les cours annulés pour cas de force majeure et/ou cause extérieure à sa propre organisation (pandémie, grève nationale, attentat... par exemple).

3/ Assurance

- Toute personne désirant s'inscrire, doit s'assurer de sa bonne condition physique générale.
- Une assurance RC collective est incluse dans le prix des cours pour tout élève en ordre d'inscription.
- Elle couvre uniquement la responsabilité civile de l'école pendant les heures de cours.
- En cas d'accident sérieux survenu pendant un cours, l'élève en ordre d'inscription doit impérativement réclamer la déclaration d'accident à la direction dans les 24h. Après ce délai, l'ouverture d'un dossier ne sera plus possible. La compagnie d'assurance est seule gestionnaire du dossier et seule juge de la couverture ou non du sinistre. La déclaration d'accident est traitée directement entre l'élève et l'assureur (transmission de documents médicaux, remboursements...).
- **UNIQUEMENT** les cours manqués conformément au cas précité (accident sérieux survenu pendant un cours) pourront être reportés au semestre suivant sur présentation d'un certificat médical original (pas de copie). Le certificat médical devra nous parvenir avant la fin de la période couverte sinon il ne sera pas pris en compte.
- Tout accident survenu suite à la négligence de l'élève ne sera pas pris en compte par l'assurance (courir dans le studio, heurter les barres et les miroirs, mauvais échauffement pour cause de retard...).
- **ATTENTION** : dans l'hypothèse d'une absence prolongée due à une maladie et/ou en cas d'accident survenu en-dehors de l'école Accordanse, c'est-à-dire tout accident où la responsabilité d'Accordanse n'est pas mise en cause (accident de ski, blessure survenue lors du cours de gymnastique...), Accordanse se réserve le droit de ne pas reporter cette période d'absence ni de rembourser les cours manqués. La perte financière sera donc supportée par l'élève représenté par ses parents.

4/ Communication

- Parents et élèves doivent impérativement prendre connaissance des documents/avis envoyés par mail ou remis en mains propres, publiés sur le site internet et affichés sur le panneau d'informations à l'accueil (renouvellement des cotisations/inscriptions, infos spectacle, stages, congés...)
- **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) : vos coordonnées sont exclusivement utilisées dans le but de vous informer des activités de l'école. Celles-ci ne seront en aucun cas transmises à des tiers et restent totalement confidentielles. Vous avez toujours la liberté de vous désinscrire de liste de distribution d'Accordanse. Toutefois, vous risquez de passer à côté d'informations importantes.

5/ Droit à l'image

- Sans opposition préalable de la part de l'élève représenté par ses parents, signalée à la direction lors de l'inscription, un élève peut être pris en photo lors des cours, stages, spectacles, présentations de fin d'année, journées "portes ouvertes"...
- Accordanse peut diffuser, publier ces photos/vidéos sur son site internet, Facebook, Instagram à des fins de présentation et de promotion uniquement.
- Les photos et vidéos réalisées par les parents/élèves ne peuvent être utilisées qu'à usage privé.

6/ Règlement d'ordre intérieur

Cours

- Les élèves sont tenus d'être ponctuels au cours, ceci par respect pour le professeur et les autres participants.
- Les élèves portent l'uniforme/tenue adaptée au cours suivi (pas de bijoux, vêtements de ville, jeans...). Les professeurs ont la liberté de refuser la participation d'un élève qui porte un équipement inadéquat.
- Seul l'élève participe au cours. Les parents ne sont pas autorisés à rester dans le studio ni à prendre des photos et filmer les cours sans l'autorisation préalable de la direction.
- Les parents sont responsables de leurs enfants en dehors de leurs heures de cours. Ils veilleront à les accompagner dans l'école et à les superviser avant et après leurs cours. L'accueil n'est pas une garderie. Accordanse décline toute responsabilité en-dehors des cours.

Vestiaires

- Des vestiaires sont à votre disposition et doivent obligatoirement être utilisés pour se changer (pas de vestes, chaussures... dans le studio ni dans la zone d'accueil sauf avis contraire faisant suite à la prise de mesures sanitaires qui s'imposeraient).
- Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires, l'école déclinant toute responsabilité en cas de vol ou perte de biens personnels.
- Les élèves sont tenus de respecter la propreté des lieux.

Studio

- Le studio est équipé d'un tapis de danse professionnel : interdiction d'utiliser de la colophane, coca...
- Il est interdit de manger dans le studio. Les boissons, à part l'eau, sont interdites.
- Uniquement votre sac, contenant vos objets de valeur, peut être déposé dans le studio.
- Veillez à éteindre votre GSM dans le studio afin de ne pas perturber le cours.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Un cendrier est à votre disposition dans la cour intérieure.

7/ Parking

- Le parking dans l'avenue Georges Henri est payant entre 9h et 18h00 du lundi au samedi (contrôles fréquents !!).
- Un emplacement pour vélos est à votre disposition dans la cour intérieure. Veillez à utiliser votre antivol, Accordanse déclinant toute responsabilité en cas de vol ou dommage. L'emplacement est réservé à l'élève suivant le cours pas à toute la famille.